



Eliminatoire Sensas 2019

Canal Saint Martin 35000 Rennes le dimanche 24/02/2019

Programme et informations :

8h00 : Rendez-vous sur le parking rive droite, côté cimetière du Nord & maison de la poésie.
Rue Armand REBILLON

8h15 : tirages.

8h20 : Choix des pêcheurs dans les secteurs pour les équipes.

10h50: Amorçage (10 minutes)

11h00/15H00: Pêche

16h30 : Résultats et remise des prix au même endroit que le matin.

Engagements 40 € par équipe (*redistribution intégrale des engagements moins 20% pour la finale*)

Esches ½ litre tout confondu

Amorce 12 litres

Canne 13 mètres (moulinets interdits) chariot conseillé

Epreuve limitée à 16 équipes (clôture des engagements le vendredi 22/02/2019 à midi)

Parcours de remplacement Canal de Cicé au lieu-dit Champcors à BRUZ 35170

Inscription à retourner (accompagnée d'un chèque à l'ordre de ASLC Pêche compétition) à

SAMSON Philippe
11, La Largerais
35580 GUICHEN

Pour toutes infos complémentaires vous pouvez contacter :

BRIAND Bernard au 06-46-04-81-96 ou bernard.briand1@orange.fr

FICHE D' INSCRIPTION

CLUB / TEAM :

EQUIPE (A,B ,...) :

NOM :

PRENOM :

.....

REEMPLACANT (facultatif)

NOM :

PRENOM :

DEJA QUALIFIE : OUI /NON ?

Coordonnées du responsable : tel :

mail :

CLUB / TEAM :

EQUIPE (A,B ,...) :

NOM :

PRENOM :

.....

REEMPLACANT (facultatif)

NOM :

PRENOM :

DEJA QUALIFIE : OUI /NON ?

Coordonnées du responsable : tel :

mail :

POUR INFO Nouveau règlement depuis le 10/10/2016 pour le nombre d'équipes qualifiées

Article 4 : Chaque épreuve, à condition qu'elle comporte au moins 6 équipes, sera qualificative pour la finale, selon les conditions suivantes :

1 équipe qualifiée pour 6 à 10 équipes participantes, ensuite une qualification supplémentaire selon le barème ci-dessous.

6 à 10 équipes : 1 équipe qualifiée

11 à 15 équipes : 1 qualification supplémentaire soit 2 équipes qualifiées

16 à 20 équipes : 1 qualification supplémentaire soit 3 équipes qualifiées

21 à 25 équipes : 1 qualification supplémentaire soit 4 équipes qualifiées

etc...